



Août 2018

**Contenu :**

1. CRSH-Programme d'aide aux revues savantes
2. FRQ-Programme AUDACE
3. CRIBIQ- Appels à projet
4. Programme bilatéral Québec-Wallonie
5. MAPAQ-Programme InnovAction agroalimentaire 2018-2023
6. CRIBIQ-Novalait Appel à projet spécial
7. CRSNG-OIR

## 1. CRSH-Programme d'aide aux revues savantes

Nous désirons vous informer que le formulaire de demande de subventions à la diffusion : Programme d'aide aux revues savantes, 2019-2022 est accessible via les formulaires du CRSH : [https://webapps.nserc.ca/SSHRC/faces/logon.jsp?lang=fr\\_CA](https://webapps.nserc.ca/SSHRC/faces/logon.jsp?lang=fr_CA)

**Dates limites**

Date limite au CRSH : **10 septembre 2018 à 16 h**

Date limite interne: **4 septembre 2018 à 16 h**



**Aide financière :**

30 000 \$ par an pendant 3 ans

**Description :**

Les subventions d'aide aux revues savantes doivent satisfaire aux objectifs du programme [Connexion](#). Elles appuient la diffusion des connaissances au Canada en offrant aux revues une contribution qui leur permet d'explorer des activités novatrices et les aide à couvrir les coûts de publication d'articles scientifiques, d'édition numérique et de distribution de revues sur des plateformes sans but lucratif canadiennes.

Pour plus d'informations sur le programme : [http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programmes-programmes/scholarly\\_journals-revues\\_savantes-fra.aspx](http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programmes-programmes/scholarly_journals-revues_savantes-fra.aspx)

De plus, des webinaires d'information auront lieu aux dates suivantes:

Titre	Date	Heure	Lien
Aid to Scholarly Journals (English)	August 17, 2018	1:00-2:30 (Eastern time)	<a href="https://sshr-crsh.adobeconnect.com/rqq08g0p18i9/">https://sshr-crsh.adobeconnect.com/rqq08g0p18i9/</a>
Aide aux revues savantes (français)	Le 20 août, 2018	13h-14h30 (heure de l'est)	<a href="https://sshr-crsh.adobeconnect.com/rq4bs57focak/">https://sshr-crsh.adobeconnect.com/rq4bs57focak/</a>

Veillez noter qu'en réponse aux questions reçues à ce jour, la Foire aux questions sera mise à jour la semaine prochaine avec plusieurs nouvelles questions et réponses.

Pour plus d'informations, contactez: [revuessavantes@sshr-crsh.gc.ca](mailto:revuessavantes@sshr-crsh.gc.ca)

Pour toutes questions, veuillez contacter la conseillère responsable : [Louise Tremblay](#)

## 2. FRQ-Programme AUDACE

**Date limite LOI : 19 septembre 2018 (16h)**

**Date limite demande complète : 12 décembre 2018**

**Financement : 100 000 \$** par projet pour une durée d'un an

Les Fonds de recherche du Québec viennent de lancer un programme intersectoriel sans thématique ciblée visant à soutenir des projets audacieux, voire à risque, et à fort potentiel de retombées. Ce programme s'adresse à des **projets atypiques et innovants**, soit des initiatives **intersectorielles** qui prennent le risque de **se placer en rupture avec les cadres et schèmes de pensées établis**, des projets à vocation exploratoire qui ont le potentiel de transformer radicalement la recherche et la création.

Le programme AUDACE est ouvert à des **équipes d'au moins deux chercheurs** provenant **d'au moins deux des trois secteurs couverts par les FRQ** (Nature et technologies, Santé, Société et culture).

Pour la lettre d'intention, les candidats devront soumettre le formulaire sur la plateforme FRQnet dans **votre portefeuille FRQSC** en plus d'y joindre les documents suivants :

- 3 pages incluant la description du projet, le processus de co-construction de l'équipe et la démarche menant à la réalisation du projet;
- CV, d'un maximum de 2 pages, pour le chercheur principal et un ou maximum deux co-chercheurs;
- Une annexe de 3 pages maximum pour les figures et tableaux.

Les règles du programme AUDACE sont disponibles sur le [site Web du FRQNT](#). Le formulaire de LOI est déjà en ligne.

Pour obtenir plus d'information sur ce programme et signifier votre intérêt, vous pouvez communiquer avec [Louise Tremblay](#) (2374).

### 3. CRIBIQ — Appels à projet

36<sup>ème</sup> appel : Bioalimentaire I

37<sup>ème</sup> appel : Bioproduits industriels & Environnement I

Date limite (Demande) : **14 septembre 2018** Financement : Maximum de **500 000 \$** par année pendant 3 ans max.

Cet appel vise la réalisation de projets de recherche et développement dans le domaine du bio-agroalimentaire comprenant :

#### BIOALIMENTAIRE

##### Production agricole

- Reproduction et nutrition animale;
- Amélioration des cultures végétales;
- Conditionnement et prétraitement de biomasses;
- Développement des biofertilisants, des biostimulants et des biopesticides.

##### Transformation alimentaire

- Développement de nouveaux procédés de transformation et conservation;
- Mise au point de nouveaux produits;
- Innocuité et salubrité alimentaire;
- Identification et caractérisation des allergènes alimentaires;
- Optimisation de la saveur, la couleur, le goût et la texture des aliments;
- Valorisation des coproduits.

##### Aliments santé et bio-ingrédients fonctionnels

- Développement et mise au point d'aliments transformés à valeur santé améliorée;
- Production, conversion, caractérisation des microorganismes et/ou des biomolécules fonctionnelles;
- Séparation, extraction, purification et production de bio-ingrédients;
- Formulation.

#### BIOPRODUITS INDUSTRIELS

##### Biocarburants :

- Conditionnement et prétraitement de biomasses;
- Production, conversion thermique ou biologique, caractérisation, évaluation de la performance;
- Bioraffinage agricole et forestier.

##### Produits chimiques et matériaux biosourcés :

- Production, conversion thermique ou biologique, caractérisation, évaluation de la performance;
- Bioraffinage agricole et forestier;
- Conditionnement et prétraitement de biomasses;
- Formulation et intégration de matières renouvelables;
- Séparation, extraction et purification.

#### ENVIRONNEMENT

##### Bioremédiation

- Traitement des eaux usées;
- Biorestauration de sites contaminés.

##### Biocaptation et bioséquestration

- Développement d'outils génomiques ou protéomiques;
- Biofiltration;
- Bioséquestration de contaminants.

##### Gestion de la matière résiduelle

- Traitement et valorisation de matières résiduelles.

##### Gaz à effet de serre

- Captation, séquestration et valorisation du CO<sub>2</sub>;
- Stratégies d'évitement ou de réduction d'émissions de GES.

Le financement des projets et le nombre de partenaires industriels impliqués sont dépendants du **niveau de maturité technologique (NMT- Se référer au [guide](#))**.

	CRIBIQ (MESI)	INDUSTRIELS			Autres sources de financement
		Nombre impliqué	\$\$\$	Nature	
NMT 1-3	40 %	2 dont au moins 1 établi au Qc	20 % Min. (coûts directs)	0 %	40 %
NMT 4-6	25 %	1 établi au Qc	25 % Min. (Coûts directs)	25 %	25 %
NMT 7-9	Non applicable				

Tous les partenaires participants au projet doivent au préalable avoir acquitté les frais d'adhésion ou de renouvellement au CRIBIQ au moment du dépôt de la demande détaillée de financement.

La date limite interne est le **8 septembre 2018** à [Aurélie Licois](#).

**IMPORTANT : Même si vous n'avez pas déposé de lettre d'intention, vous pouvez déposer une demande complète.**

## 4. Programme bilatéral Québec-Wallonie

### Programme bilatéral de recherche collaborative Québec- Fédération Wallonie Bruxelles- FRQ et F.R.S.-FNRS

La soumission de la pré-proposition et de la proposition doit s'effectuer via la plateforme Sémaphore (<https://applications.frs-fnrs.be/>). Aucun document ne pourra être soumis aux FRQ.

Dates limites :

Soumission de la pré-proposition : **18 septembre 2018, 14 h (heure de Bruxelles)**

Date limite interne à [Louise Tremblay](#) : **12 septembre 2018**

Soumission de la proposition (sur invitation): **29 janvier 2018, 14 h (heure de Bruxelles)**

#### Aide financière



F.R.S.-FNRS : jusqu'à un maximum de 75 000 € / année sur trois ans  
FRQ : jusqu'à un maximum de 100 000 \$ CA / année sur trois ans

*Le F.R.S.-FNRS et les FRQ financeront un maximum de six projets de recherche conjoints soumis à cet appel*

#### Objectif:

L'objectif principal de ce programme est de générer / renforcer des collaborations interdisciplinaires et de favoriser l'avancement des connaissances et des techniques dans les thèmes prioritaires que sont les trois grands secteurs de recherche des FRQ ainsi que de renforcer la collaboration entre les chercheurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Québec.

Les projets doivent :

- Amener des chercheurs et chercheuses de différents environnements de recherche, disciplines et expertises à travailler ensemble en utilisant un éventail d'approches et de technologies de pointe
- Être structurés de façon à apporter une valeur ajoutée originale que les chercheurs et chercheuses, financés par chacune des agences de financement, ne pourraient atteindre seuls

Les **projets de recherche intersectoriels** - ou interdisciplinaires - doivent couvrir au moins deux secteurs de recherche relevant des FRQ dans lesquels la valeur ajoutée de la collaboration et la complémentarité entre les équipes de recherche sont démontrées

Vous pouvez consulter les Règles de programmes sur le [site web du FRQS](#) ou sur le [site web du F.R.S.-FNRS](#). Ce dernier sera responsable de la gestion du programme. **Tous les documents devront être soumis au F.R.S.-FNRS par le chercheur/promoteur principal ou la chercheuse / promotrice principale de la Fédération Wallonie-Bruxelles.** Les chercheurs et chercheuses du Québec pourront communiquer avec le FRQS pour toute question relative à ce programme.

Seules les équipes dont les pré-propositions seront classées parmi les 25-35 premières seront appelées à soumettre une proposition.

Pour toutes questions, veuillez contacter la conseillère responsable : [Louise Tremblay](#)

## 5. MAPAQ-Programme InnovAction agroalimentaire 2018-2023

### Volet 1- Recherche et développement

#### Dates limites:

Demande complète: **1er octobre 2018, 16 h**

Date limite interne à [Louise Tremblay](#): **24 septembre 2018**

**Durée des projets : 1 à 3 ans**

#### L'aide financière couvrira jusqu'à 80% des dépenses admissibles:



- 55 000 \$ (projet d'1 an)
- 110 000 \$ (projet de 2 ans)
- 160 000 \$ (projet de 3 ans)

#### Objectif de ce volet:

Accroître la production de connaissances appliquées en réponse à des enjeux prioritaires en agroalimentaire.

Les projets doivent appartenir à une des 2 catégories suivantes:

#### A. Projet répondant à une des priorités du concours

- Projet dont les objectifs et activités répondent à au moins une des priorités du concours et dont les résultats s'appliqueront à la résolution de la problématique identifiée.
- Contribution minimale de 20% du demandeur ou du partenaire en nature ou argent.
- Nombre maximal de projets qu'une personne responsable peut détenir: **2**

#### B. Projet en cofinancement avec l'industrie (contribution exigée, monétaire et en nature, provenant de l'industrie)

- Projet dont les objectifs et activités ne répondent pas directement à au moins une des priorités du concours, mais répondant à un enjeu du secteur agroalimentaire.
- Contribution minimale de 20% du demandeur ou du partenaire dont au moins 10% provenant de l'industrie.
- Aucun maximum de projets par responsable.

#### Priorités:



La description complète des **priorités** se trouve dans le [guide du demandeur](#), mais celles-ci touchent:

- la transformation des aliments;
- les enjeux socio-économiques;
- la santé et le bien-être des animaux;
- l'environnement (changements climatiques, sol, eau, biodiversité, valorisation des coproduits);
- l'environnement (phytoprotection);
- l'agriculture biologique; et
- la valorisation des terres.



Les projets dont les activités touchent la production ou la transformation des algues, du poisson et des produits de la mer ne sont pas admissibles au programme.

Pour plus de renseignements concernant ce programme : [MAPAQ](#)

Pour toutes questions, veuillez contacter la conseillère responsable : [Louise Tremblay](#)

## 6. CRIBIQ-Novalait Appel à projet spécial

### 39<sup>ème</sup> appel : Bioalimentaire- Appel spécial Novalait (Production et transformation laitières)

**Date limite (DEMANDE COMPLÈTE) : 05 octobre 2018**

Date limite interne à [Aurélie Licois](#): **28 septembre 2018**

**Financement** : Maximum de **63 750 \$** pour Novalait et de **71 000 \$** pour le CRIBIQ pendant 3 ans max.

Les projets doivent s'inscrire impérativement dans les priorités de recherche de Novalait, présentée ci-dessous :



#### Production

##### Aliments et nutrition

- Efficacité production, récolte et conservation des aliments;
- Besoins nutritionnels;
- Optimisation des rations;
- Relations alimentation, santé et reproduction.

##### Santé et bien-être

- Facteurs favorisant la santé;
- Mammite, pieds et membres, maladies infectieuses et métaboliques;
- Alternatives antibiotiques;
- Confort et longévité.

##### Fertilité et reproduction

- Facteurs affectant la fertilité et la reproduction;
- Stratégies, pratiques et outils pour améliorer les performances de reproduction;
- Diminuer le recours aux programmes de synchronisation.

##### Qualité du lait

- Aptitude du lait à la transformation;
- Contrôler des flores d'altération ou pathogènes;
- Moduler la composition du lait et des flores indigènes.



#### Transformation

##### Propriétés technologiques

- Identification des propriétés physico-chimiques, interactions, évolution;
- Dynamique des communautés microbiennes.

##### Indicateurs et outils de contrôle

- Indicateurs fiables, outils de prise de décision;
- Monitoring activité des flores;
- Durée de conservation.

##### Éco-efficience des procédés

- Optimisation de la valeur des produits;
- Réduction des intrants;
- Valorisation des coproduits;
- Diminution des rejets.

L'équipe de recherche doit comprendre **un minimum de deux chercheurs d'une université, d'un CCTT ou de tout autre centre de recherche public** reconnu par le MESI. Au moins un chercheur universitaire doit participer activement à l'équipe de recherche

**IMPORTANT** : Les projets impliquant Novalait sont considérés comme des projets multi-industriels ne nécessitant pas obligatoirement l'implication d'un deuxième partenaire industriel. Par contre, si le projet prévoyait l'implication de fermes ou d'usines laitières, leurs contributions en nature pourraient être considérées par d'éventuels organismes fédéraux. Une éventuelle contribution en nature de ces fermes ou usines devra obligatoirement respecter la nature précompétitive des projets.

Pour plus d'information et pour signifier votre intérêt à déposer une demande, veuillez communiquer avec la conseillère responsable [Aurélie Licois](#).

## 7. CRSNG- OIR

### Programme de subventions d'outils et d'instruments de recherche (OIR)

#### Dates limites:

Demande complète: **25 octobre 2018**

Date limite interne à [Aurélie Licois](#): **18 octobre 2018**

**Durée : 1 an**



**L'aide financière couvrira jusqu'à 150 000 \$ de dépenses admissibles:**

Les subventions OIR aident à l'achat, à la location ou à la fabrication d'appareils de recherche dont le coût net se situe entre 7 001 \$ et 250 000 \$ (avant les taxes, les droits de douane ou d'importation, les frais de transport et d'expédition, et les coûts d'assemblage et d'installation).

Le CRSNG accepte seulement :

- Les demandes de financement qui visent des outils et instruments formant un système complet et servant à appuyer la recherche qu'il finance dans les domaines des sciences naturelles et en génie. Dans un système complet, chaque outil ou instrument fait partie d'un système d'exploitation intégré qui appuie le ou les programmes de recherche. Les demandes qui visent un ensemble disparate d'outils et d'instruments sont rejetées;
- Les demandes de financement pour l'achat d'appareils neufs, usagés ou remis à neuf, pour la réparation, la mise à niveau ou la location d'appareils ou pour la fabrication d'appareils qui ne sont pas facilement disponibles sur le marché;
- Les demandes de financement d'appareils qui sont achetés ou loués après la date limite de réception des demandes.

Pour plus d'information et pour signifier votre intérêt à déposer une demande, veuillez communiquer avec la conseillère responsable [Aurélie Licois](#).